

AVIS D'INFORMATION

OBJET : concession de service public pour la gestion du service d'accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire cantonal des enfants de 3 à 11 ans révolus. Lieu principal d'exécution : canton de la Ravoire-Conditions générales d'exécution : accueil simultané sur 3 sites différents du Canton de la Ravoire pour les enfants de 3 à 11 ans révolus pendant les vacances scolaires et les mercredis hors-vacances avec une capacité d'accueil pour les enfants 3-5 ans de 88 places et pour les enfants de 6 à 11 ans révolus de 120 places-Durée de la délégation : 5 ans, à compter du 8/07/24.

AUTORITE DELEGANTE : Syndicat intercommunal de la Jeunesse du Canton de la Ravoire-Siège social : Hôtel de Ville-Mairie-73 490 LA RAVOIRE- Numéro de SIRET : 25730230700018-[Institutions-sivu.ejav@orange.fr](mailto:sivu.ejav@orange.fr) Tél.0479600463-<https://sijeunesselaravoire.org>

DELEGATAIRE : ASSOCIATION AMEJ-Siège social : 3 allée des Comtes de Savoie, 73 000 BARBERAZ-W732001205-SIRET : 317 142 156 00031- amejravoire@gmail.com- Tél. 04.57.36.04.18- Adresse principale : <https://www.amej.info>

AVIS D'INFORMATION :

Conformément à l'article L1411-13 du CGCT, le rapport de la gestion déléguée à l'AMEJ de l'accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire cantonal des enfants de 3 à 11 ans révolus au titre de l'année 2025 reçu le 29 mai 2026 est mis à disposition du public pour une durée d'un mois aux bureaux administratifs du syndicat sis Rue de l'Eglise- 73 490 LA RAVOIRE.

CHANGEMENT D'ADRESSE A COMPTER DU 27 JUILLET 2026

Centre Socio Culturel Pré Martin

454, Route d'Apremont

73 190 SAINT-BALDOPH

Horaires d'ouverture pour la consultation du rapport :

Lundis, mardis et mercredis de 9 h à 12 h30 et de 13h30 à 18 h.

Fait pour valoir ce que de droit,

A la Ravoire, le 13 juin 2026

Le Président,

Arthur BOIX-NEVEU

